

La gabusienne



OUVERTURE DU SECRÉTARIAT



Lundi	8 h 30 - 12 h00
	13 h 30 - 17 h00
Mercredi	8 h 30 - 12 h00
	13 h 30 - 17 h00
Vendredi	8 h 00 - 12 h00
Tél 04 74 84 63 25	

Mensuel d'information communale, les articles à paraître doivent être déposés en Mairie ou envoyés par mail mairie.saintbarth@wanadoo.fr **avant le 15 de chaque mois**

Rédaction—Administration et impression -
Mairie de St Barthélemy

Sommaire

- * Le mot de la municipalité
- * Appel aux bonnes volontés
- * Inscriptions école
- * Relevé du cadastre
- * Les beaux jours arrivent...
- * Sécurité routière
- * CR du CM du 22 février
- * Vigilance
- * Centre social vacances d'avril et d'été
- * Jardin pédagogique
- * Manifestations
- * Dron et Patrimoine
- * Etat civil

Le mot de la Municipalité

Avec les beaux jours arrive aussi l'étude du budget communal... en voici les grandes lignes. Prenant en compte les difficultés économiques actuelles, nous proposerons au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition. Conformément au débat d'orientation, le financement du renouvellement de la chaufferie de l'Ecole et des bâtiments communaux, ainsi que celui des études et travaux de sécurité routière seront aussi soumis au vote. Le remplacement du transformateur de la place du cimetière et la réalisation du plateau surélevé sur la route de Beaurepaire sont programmés pour ce début d'année.

DECHETERIE DE BEAUREPAIRE

Lundi	} 8h30 - 11h45
Mardi	
Mercredi	} 13h30 - 17h45
Jeudi	
Vendredi	} 13h30 - 17h45
Samedi	

Tél 04 74 84 61 81 pensez à votre badge

SERVICE CLIENTÈLE
09 69 32 04 04



En cas de coupure d'eau ou d'imprévu message flash



Ramassage des
ORDURES MENAGERES
le VENDREDI MATIN

Pour tout problème 0 800 138 438

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

- centre commercial le Suzon
- place du cimetière
- atelier municipal

HALL Mairie bac pour cartouches lasers et jet d'encre usagées

Jours de marché

- Beaurepaire** : chaque mercredi matin
- Jarcieu** : chaque samedi matin
- Pact** : chaque vendredi matin
- Revel-Tourdan** : chaque dimanche matin
- Bellegarde-Poussieu** : chaque samedi matin

DIMANCHE 22 avril et 6 mai
de 8 à 18 h salle Tony Chabert

Élections Présidentielles

Pensez à vous munir de votre carte électeur



DEFENSE DE NOTRE ENVIRONNEMENT : APPEL À TOUTES LES BONNES VOLONTES

Comme chaque année nous faisons de nouveau appel à vous tous pour participer à une matinée de :

COLLECTE DES DECHETS JETES DANS LA NATURE
le samedi 31 mars 2012 (rendez-vous des volontaires près du Stade à 8 heures)

Nous vous remercions par avance

Commission de l'Environnement et de la Sécurité

Année scolaire 2012-2013



Ecole Primaire Publique
42 chemin des écoles
38270 ST BARTHELEMY
Tél : 04.74.79.72.20

INSCRIPTIONS

Les permanences auront lieu

le jeudi 26 avril et les jeudis 3, 10 et 24 mai de 8h à 17h

Merci de vous munir :

- du carnet de santé de votre enfant,
- du livret de famille,
- du certificat d'inscription délivré par la mairie



Depuis début mars, le service du cadastre procède à la mise à jour du plan cadastral de la commune. Ces travaux consistent essentiellement en des mesures sur le terrain pour faire figurer les constructions nouvelles, les piscines... sur le plan cadastral. Ceux-ci seront conduits par M. Vincent DEBOUT, technicien géomètre du cadastre muni d'une carte professionnelle attestant de son identité.

Merci de lui réserver un bon accueil

Suite au déménagement d'un habitant de notre village, le CCAS cède un lit 90 X 190, sommier, pieds et tête de lit en bois chêne foncé, avec matelas, le tout en bon état.

Egalement vaisselle diverse.

Les personnes dans le besoin intéressées doivent s'adresser à la mairie.

Gislène PUPAT, Vice-présidente du CCAS

ELAGAGE ET TAILLE DES HAIES



Le printemps s'annonce et une nouvelle pousse des végétaux va démarrer.

Certaines haies qui n'ont pas été taillées débordent déjà largement sur le domaine public... qu'en sera-t-il d'ici peu de temps ?

Nous rappelons aux riverains qu'il leur revient d'assurer l'entretien de leurs haies et de leurs arbres bordant les voies de circulation.

Un empiètement présente un double inconvénient : il réduit l'espace dévolu aux déplacements et crée une entrave à la libre circulation de chacun. Il diminue la visibilité de ceux qui s'engagent sur la voie.

En plus de la gêne occasionnée, il y a souvent une mise en danger directe pour les usagers.

Nous faisons appel au civisme de chacun et nous rappelons qu'en cas d'accident la responsabilité des riverains négligents serait engagée.

Nous comptons sur la compréhension et la bonne volonté de tous et nous vous en remercions par avance.

Bruno DANNONAY, Délégué à l'Environnement et à la Sécurité

HORAIRES A RESPECTER

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

les jours ouvrables

• de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

le samedi

• de 9h à 12h et de 15h à 19h

le dimanche et jours fériés

• de 10 h à 12 h



SECURITE ROUTIERE DANS SAINT-BARTHELEMY

- Il faut **garantir la sécurité et l'accessibilité pour tous**, sur les voies publiques.

- **Dans notre village la circulation** sur la R.D.519 (route de Beaurepaire et route de Grenoble) **doit être plus sûre et apporter le moins de nuisances possible** pour préserver l'harmonie et la qualité de vie.

Une étude sérieuse de cette voie principale de l'agglomération est entreprise. Elle définira les aménagements adaptés qu'il faudra alors concrétiser.

- Dans un premier temps nous avons demandé l'appui technique des services du Conseil Général (1) et des services de la Préfecture (D.D.T.)(2) afin de bien connaître les mouvements, les flux des véhicules.

1) Des enregistrements de la circulation ont été effectués courant janvier 2012, en deux points (au niveau de la place de l'Eglise et au niveau de la montée du Calvaire).

Ils comportent : - **un comptage par catégorie** (Véhicules Légers, Poids Lourds), en fonction des heures et des jours et cela hors période de vacances scolaires ; - **une mesure des vitesses**.

Une synthèse fort simplifiée des chiffres très détaillés obtenus, nous indique que :

↳ le débit moyen, en additionnant les deux sens de circulation, est de **4.473 véhicules/jour**, dont en semaine 96% de VL et 4% de PL.

↳ les vendredis sont les jours les plus chargés (5.500), les dimanches les moins (3.300).

↳ en semaine le trafic est le plus intense de 12h à 13h (191) et surtout de 17h à 18h (267).

↳ la vitesse moyenne est de 43 km/h (Eglise), 44 km/h (Calvaire),

↳ 15 % des véhicules sont en excès de vitesse, dont 3,36% à plus de 60km/h et 0,2 % à plus 80 km/h.

2) Un second protocole est actuellement en cours. Pour cela un **Radar Pédagogique** a été implanté pour couvrir la ligne droite venant des feux et finissant au resserrement des voies et des courbes du Centre.

Ce radar contrôle les véhicules venant de la direction de Grenoble. Il complètera les premières mesures en prenant en compte un tronçon se prêtant particulièrement aux dépassements de la vitesse autorisée. Pendant une semaine il a enregistré les vitesses sans les afficher. A présent les deux fonctions sont activées.

Il permettra ainsi d'apprécier, au cours de l'expérimentation, **son effet dissuasif** qui peut, parmi d'autres, s'avérer un élément de modération des comportements.

Nous vous ferons part des résultats lorsqu'ils seront acquis.

Nous avons d'autre part confié à un Bureau d'Etude **une étude de faisabilité** qui, par souci de cohérence, prend en compte la globalité des problèmes de circulation (véhicules, piétons, nuisances) depuis le rond-point de l'Ecole jusqu'à la sortie Est du village.

Après avoir procédé à un état des lieux et une analyse complète des problèmes bien identifiés, ce travail proposera les différentes solutions techniques et environnementales envisageables.

Tous ces éléments et leur synthèse seront présentés au Conseil Municipal qui, après examen et débat, devra se déterminer et faire des choix.

Viendra ensuite le temps de la réalisation effective des options retenues. Cela se fera vraisemblablement par tranches, en fonction des subventions possibles et de nos propres moyens de financement.

Bruno DANNONAY, Adjoint Délégué à l'Environnement et à la Sécurité



VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Gérard BECT, 1^{er} adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2011 dressé par M Maurice PELISSIER.

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

FUNCTIONNEMENT :

- dépenses : 432 980.75
- recettes : 755 216.33
- excédent : 322 235.58

INVESTISSEMENT :

- dépenses : 343 349.69
- recettes : 145 023.93
- déficit : 198 325.76

Restes à réaliser en dépenses : 176 700

Restes à réaliser en recettes : 238 813

EXEDENT GLOBAL 123 909.82

2) Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le compte administratif a été voté à l'unanimité.

ORIENTATION BUDGÉTAIRE

M BECT, 1^{er} Adjoint en charge des finances, expose au Conseil les différents projets d'investissement chiffrés, qui seront réalisés sur l'exercice budgétaire 2012.

Il indique que la révision du PLU entreprise en 2011 devrait s'achever dans l'année.

Il expose ensuite le planning des travaux, qui interviendront durant l'exercice 2012 :

La réalisation du plateau surélevé destiné à ralentir la vitesse, celle de la chaufferie de l'école et des bâtiments communaux.

Le choix du mode de chauffage sera déterminé en fonction des résultats de l'étude réalisée par le cabinet du thermicien Yves ARMANI.

Enfin, il rappelle qu'une étude concernant la sécurisation et l'aménagement de l'ensemble de la traversée du village sera lancée très prochainement.

Le Conseil après avoir entendu cet exposé,

ACCEPTE les propositions de M BECT

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2012.

RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE DU PLATEAU SURÉLEVÉ

M BECT, rappelle au Conseil, les circonstances ayant conduit la commune à lancer une nouvelle procédure de consultation des entreprises, pour la réalisation du plateau surélevé destiné à réduire la vitesse de circulation, au droit du lotissement Le Clos Vert.

Il indique que la commission d'ouverture des plis a examiné les offres le 17 février, 5 entreprises ont répondu.

Afin d'être en adéquation avec les prévisions du Maître d'œuvre, une renégociation a été engagée.

La proposition de l'entreprise EIFFAGE, moins-disante a été retenue pour **84 882.50 € H.T**

M BECT demande au conseil de se prononcer sur la proposition de la Commission,

Le Conseil après échange,

RETIENT la proposition du groupe EIFFAGE

CHARGE M BECT des formalités administratives

L'AUTORISE à signer toutes les pièces relatives à ce marché.

MAÎTRISE D'ŒUVRE SÉCURISATION TRAVERSÉE DU VILLAGE

M BECT rappelle au conseil la séance du 1^{er} décembre dernier lors de laquelle a été lancée la consultation relative à la maîtrise d'oeuvre de la sécurisation de l'ensemble de la traversée du village.

Il indique que la commission d'ouverture des plis s'est réunie le 20 décembre 2011,

4 offres ont été réceptionnées,

M BECT demande au Conseil de se prononcer

Le Conseil après délibération,

RETIENT la proposition du cabinet Alpes études pour un montant de **19 136 € T.T.C.**

ÉCHANGE DE TERRAIN

M BECT fait part du courrier de Maître ZWICK Notaire, concernant l'échange de terrain conclu entre la commune et M Claude SERPINET, lors de la mise aux normes du terrain de football du stade municipal.

Il rappelle l'origine de propriété de la parcelle cédée à M Claude SERPINET, appartenant auparavant à l'AFR (Association Foncière de remembrement), récemment dissoute. L'intégralité des biens de l'AFR a été rétrocédée à la commune.

Il précise qu'il convient d'indiquer que cette cession est faite à titre gratuit sans soulte de part et d'autre.

Le Conseil après échange,

ACCEPTE cette proposition

DIT que la parcelle cadastrée ZE 213 appartenant à M Claude SERPINET est cédée à la commune que la parcelle cadastrée ZE 216 appartenant à la commune est cédée à M Claude SERPINET.

MODIFICATION HORAIRE DE POSTE

M BECT, 1^{er} Adjoint indique qu'il y a lieu de modifier le temps de travail du poste actuellement occupé par Mlle Valérie ANGLADE.

Il précise que le poste a été initialement créé pour 8 heures hebdomadaires et qu'il convient de le porter à 11 heures hebdomadaires, compte tenu des missions complémentaires attribuées à cet agent notamment la distribution de la Gabusienne, et le ménage des locaux durant les vacances scolaires.

Le Conseil après en avoir délibéré,

DECIDE de porter la durée du temps de travail du poste d'agent d'animation à 11 heures hebdomadaires.

DROIT DE PRÉEMPTION

M BECT fait part au Conseil du droit de préemption qu'il peut faire valoir sur la propriété de M Joseph PELLEGRINO cadastrée ZB 136 et 137 sise 262 allée des Cyrés.

Le Conseil,

DECIDE de ne pas exercer son droit de préemption

INFORMATION PLU

M BECT informe le Conseil de l'avancée des études du PLU.

Il indique que la traduction cartographique du projet, élaboré par la Commission, en collaboration avec les services de l'Etat sera réalisée très prochainement.

Il est précisé que ce point de l'ordre du jour ne donne pas lieu à délibération.

SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE

Mme Brigitte GUEDENET adjointe en charge des affaires scolaires, présente à l'assemblée les demandes des enseignants relatives à la prise en charge du coût du transport en car pour les sorties de fin d'année des classes de MMES POUILLARD, MARTIN, et BESSY-CHORIER/MICHEL.

Le Conseil après échange,

DECIDE d'allouer exceptionnellement la somme forfaitaire de 200 € pour l'ensemble des sorties.

VIGILANCE SUITE AUX VOLS ET EFFRACTIONS RECENTES

En février et début mars divers vols et effractions ont été signalés à Saint Barthélemy.

Vol d'une tronçonneuse à la Goutériat dans un hangar, vol dans une maison chemin des écoles, des objets de valeur ont été dérobés en pleine journée, sûrement les propriétaires étaient épiés car il a fallu un malheureux concours de circonstance pour pouvoir intervenir dans de telles conditions.

Enfin une dame a déjoué le plan vol d'un individu affublé d'une capuche s'étant introduit dans sa propriété. Heureusement portes et fenêtres étaient verrouillées sinon que ce serait-il passé???

Elle a pu faire fuir l'intrus en le menaçant derrière ses fenêtres.

Il est vivement conseillé aux personnes âgées, comme à tout un chacun de fermer leurs portails, leurs portes à clés, ainsi les malfaiteurs auront plus de mal à s'introduire dans les lieux sans attirer l'attention du voisinage tout en permettant aux victimes d'alerter soit la téléalarme soit la gendarmerie immédiatement.

Nous vous invitons à signaler en mairie toute tentative de vol ou d'intrusion, tous vols ou comportements suspects afin que nous puissions en informer la population de notre village dans le strict respect de l'anonymat.

Plus l'information circulera, plus la prise de conscience des incivilités sera présente à l'esprit de tout un chacun, il s'agit là d'une démarche citoyenne, soyons solidaires.

Centre Social et Culturel de Beaurepaire

VACANCES D'AVRIL Accueil de 7h30 à 18h

Permanences Inscriptions au Centre Social :
Les mercredis de 8h30 à 11h30 et de 16h30 à 19h
Les mardis de 16h30 à 19h

Modalités d'inscriptions : pièces à fournir
OBLIGATOIREMENT :

Carnet de santé
N° d'allocataire CAF ou MSA
Quotient CAF

Aucune inscription ne sera possible :
Sans le quotient CAF ou déclaration de revenus.
Pas de réservation sans le règlement

TARIF	Sans numéro CAF ou MSA Isère			Avec CAF ou MSA Isère		
	3 jours	4 jours	5 jours	3 jours	4 jours	5 jours
Quotient						
QF<620	46,50 €	62,00 €	77,50 €	34,71 €	46,28 €	57,85 €
621>QF<1020	49,50 €	66,00 €	82,50 €	37,71 €	50,28 €	62,85 €
1021>QF<1820	52,50 €	70,00 €	87,50 €	40,71 €	54,28 €	67,85 €
1821>QF<2520	55,50 €	74,00 €	92,50 €	43,71 €	58,28 €	72,85 €
QF>2521	64,50 €	86,00 €	107,50 €	52,71 €	70,28 €	87,85 €

Renseignements au 04 74 79 07 20 Personne à contacter Yann COASSE

Du 10 au 13 avril THEME : l'Odyssée d'Ulysse

Tout au long de la semaine, les enfants pourront découvrir l'épopée d'Ulysse et apprendre à la connaître.

Ulysse est un des héros les plus célèbres de la mythologie grecques.

Roi d'Ithaque, fils de Laërte et d'Anticlée, il est marié à Pénélope dont il a un fils, Télémaque.

Il est célèbre pour sa *métis* (« intelligence rusée »), qui rend son conseil très apprécié dans la guerre de Troie à laquelle il participe.

C'est encore par la *métis* qu'il se distingue dans le long périple qu'il connaît au retour de Troie, chanté par Homère dans son Odyssée.

Au Programme :

Grands Jeux
Aquarium 3D
Statuettes en poterie
Fabrication d'un cheval de Troie
Et plein d'autres activités à découvrir.....



-6ans

Au Programme :

Statuettes en plâtre
Grands Jeux
Atelier de création, fabrication
Atelier Culinaire surprise
Différents ateliers autour des oiseaux
(fabrication et observations seront à l'honneur)
Et plein d'autres activités à découvrir.....



+6ans

Du 16 au 20 avril THEME : les 12 travaux d'Hercule

Tout au long de la semaine, les enfants pourront découvrir l'histoire des 12 travaux d'Hercule. Ils pourront admirer ce héros tant connu.

Hercule, dont le nom grec est **Héraclès**, est un demi-dieu doté d'une force prodigieuse.

Il est aussi connu sous le nom d'**Alcide**, "descendant d'Alcée".

Il est le fils de Zeus et de la mortelle **Alcmène**, l'épouse d'Amphitryon roi de Thèbes.

Au Programme :

Grands Jeux
Moulin à vent
Mardi nous partons à la journée
(8h30 le matin) faire du poney
Création d'un massif des 5 sens
Chants et chansons seront à l'honneur
Et plein d'autres activités à découvrir.....



-6ans

Au Programme :

Atelier Mosaïques
Grands Jeux
Création d'un massif des 5 sens
Atelier Culinaire surprise
Mardi nous partons à la journée
(8h30 le matin) faire du cheval
Et plein d'autres activités à découvrir.....



+6ans

10 à 14ans

Du 16 au 20 avril Escalade

tarif 230 euros

Direction Pélussin (42) au centre d'hébergement de l'association « l'eau qui bruit » en pension complète. Les préadolescents s'exerceront sur 2 journées à l'art de l'escalade et une journée au parc Pilat'aventure (accrobranche).

Toutes les activités sont encadrées par des Brevets d'Etat dans la discipline. Une semaine très intense et variée à ne pas louper.



PENSEZ DEJA AUX VACANCES D'ETE



Modalités d'inscriptions : pièces à fournir

OBLIGATOIREMENT :

- ↳ Carnet de santé
- ↳ N° d'allocataire CAF ou MSA
- ↳ Quotient CAF

Aucune inscription ne sera possible :

- ↳ Sans le quotient CAF ou déclaration de revenus.
- ↳ Pas de réservation sans le règlement

Fiche sanitaire

Vous pouvez trouver la fiche sanitaire de liaison sur le site www.centreilebattoir.net ou à l'accueil de centre social

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant, et payer en plusieurs fois par exemple d'avril à juillet. Venez vous renseigner au Centre Social

Les tarifs : Les tarifs indiqués sur les séjours sont bruts, il faut enlever toutes les aides dont vous pouvez bénéficier.

Attention, effectif maximum par mini camps : 16



QUAD pour les 12 à 16 ans du 16 au 20 juillet Tarif 380 €

Parcours sur les sentiers de la région de Tartaras (42), à l'aide de Quads de 50 à 90 cc. L'activité Quad est au programme tous les jours. Logement en pension complète à la MFR de ce village.



QUAD pour les 10 à 14 ans du 23 au 27 juillet Tarif 380 €

Parcours sur les sentiers de la région de Tartaras (42), à l'aide de Quads de 50 à 90 cc. L'activité Quad est au programme tous les jours. Logement en pension complète à la MFR de ce village.

PONEY pour les 6 à 9 ans du 23 au 27 juillet Tarif 320 €

Une semaine dans le centre équestre « La Clochetière » à Eyzin Pinet, où nous planterons nos tentes. Tout au long de la semaine, les enfants apprendront et découvriront la vie auprès des poneys.



PENICHE pour les 7 à 11 ans du 30 juillet au 3 août Tarif 200 €

Séjour d'une semaine sur une péniche entre Trévoux (01), Lyon (69) ou Belleville, Montmerle, Rochetaillée sur Saône.

Découverte des joies de la navigation et de l'environnement à travers d'activités à bord (marionnettes, enquêtes, découverte de la faune et la flore, visite de musée....)



EQUITATION pour les 10 à 14 ans du 30 juillet au 3 août Tarif 320 €

Une semaine dans le centre équestre « La Clochetière » à Eyzin Pinet, où nous planterons nos tentes. Tout au long de la semaine, les enfants apprendront et découvriront la vie auprès des chevaux.



POURQUOI ACHETER DES FRAISES D'ESPAGNE QUAND ON PEUT EN ACHETER DE ST BARTHÉLEMY ?

Les produits **frais**, de **qualité** et **locaux** sont difficiles à trouver ! Depuis un an, l'association «Au potager solidaire» œuvre pour mettre en relation les producteurs et les consommateurs.

L'épicerie « au potager solidaire » ouvrira le 2 juin, centre ville à Beaufort (au 5 avenue des terreaux).

Fruits, légumes, fromages, confiture, jus de fruits, œufs ... produits par les agriculteurs du canton de Beaufort et de Bièvre Valloire ou dans notre potager seront les éléments de base de l'épicerie.

Notre épicerie sera accessible à tous quel que soit son revenu, sachant que l'adhésion à l'association est nécessaire pour fréquenter l'épicerie (1 euro pour les bénéficiaires, 5 euros pour les solidaires).

Une contribution solidaire sera répartie aux adhérents de l'association en difficulté financière pour leur permettre l'accessibilité aux produits locaux et de qualité.

Grâce au travail en circuit local et à l'implication des agriculteurs, nous garantissons une fraîcheur et une qualité des produits pour tous.

Si vous souhaitez plus d'informations ou adhérer à l'association pour nous aider dans ce projet solidaire vous pouvez nous contacter Arnaud, Chargé de mission au potager solidaire au.potager.solidaire@gmail.com

06 62 68 12 28

Ou sur notre Facebook au potager solidaire.



L'Association "St Barthélemy Oron et Patrimoine" est officiellement créée le 24 Mars 2005 (soit le 23 Avril 2005) elle succède à l'A.S.P.O.R.E. (Association de protection de l'Oron et de l'Environnement)

Elle a pour objet : La valorisation de la rivière "Oron" et du Patrimoine de St Barthélemy

Elle compte une trentaine de Membres bénévoles et actifs; elle se fait connaître des habitants de la commune et des environs par quelques manifestations et réalisations.

La mise en valeur du "Théâtre de Verdure" de la Tannerie fut le premier ouvrage qui vint, la reconstruction si l'identique en pierre de taille et l'édification de la "Croix" au carrefour des routes qui mènent à la Gouteriat et de Harcollin.

En 2007, le "Savoir" de la Gouteriat était également reconstruit si l'identique, puis pour rappeler l'ancienne vocation de "Lannage" de la Commune un "Fouloir" était en 2008 restauré et mis en place sur la Place des Ecoles. Enfin dernièrement la construction d'un "Four à Pain" devrait permettre aux Saint Barthéliemiens de se retrouver autour du symbole qui est le Pain.

Afin de recueillir quelques Subsidies l'Association organise régulièrement des manifestations qui connaissent un succès croissant:

- dégustations de la Future de l'Oron
- Dîners Spectacles
- Journées du Patrimoine
- Soirées culturelles.

Notre Association se veut dans le Cadre de son objectif, ouverte aux idées constructives, accueillante aux autres associations et aux personnes qui souhaitent participer à nos travaux avec un esprit révélateur du "Bien Etre" de vivre dans notre Village.

ETAT CIVIL

le 25 février 2012

Madame Jeanne Rosalie LYVET née DIJON est décédée dans sa 92^e année



Toute notre sympathie à la famille

Dimanche 1er avril le Sou des Ecoles organise Une rando pédestre et VTT

Rendez-vous à partir de 8h au stade pour

↳ Randonnée pédestre 3 parcours
1 poussette, 1 moyen, 1 grand

↳ Randonnée VTT 2 parcours
1 de 20km et 1 de 40km

Suivi d'une vente de diots/frites à emporter ou sur place
Venez nombreux



Centre Social et Culturel

2012

www.centreilebattair.net

Chasse à l'oeuf



DIMANCHE 8 AVRIL

Mais, ils sont où ces oeufs?

AU STADE DE ST BARTHÉLEMY

Pour les enfants de - de 12 ans de 10h à 12h

Secteur Famille- Gratuit

Organisée avec l'aide de la Mairie, du Sou des Ecoles et de l'association Oron et Patrimoine de St Barthélemy

Pour tous renseignements

contactez Sabine COASSE au 04 74 79 07 20 ou sabine@centreilebattair.net

2012-04-08